

Rencontre-débat du Comité 21

M. Jean-François CARON,

Vice-Président chargé de l'environnement, au développement durable

et à l'aménagement du territoire de la Région Nord-Pas de Calais

Président du Groupe de pilotage des Assises nationales du développement durable,

« L'Agenda 21 de la Région Nord-Pas de Calais

et le programme des assises nationales du développement durable (du 25 au 28 juin) »

Mardi 27 mai 2003

François GOURDON, Président du Comité 21

Je souhaite simplement, monsieur le Vice-Président, vous dire combien nous sommes heureux de vous recevoir. Vous êtes actuellement Vice-Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, chargé du développement durable, de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Le développement durable est depuis toujours l'axe directeur de vos activités, tant politiques qu'associatives, puisque vous êtes aussi président fondateur de l'association *La chaîne des terrils*, et président des Assises du Bassin minier.

Je vous invite tous à participer aux Assises nationales du développement durable qui auront lieu fin juin et dont vous voudrez bien nous parler puisque vous en êtes le pilote.

Je souhaitais également vous informer que le dernier conseil d'administration du Comité 21, dont vous êtes depuis quatre ans un membre actif, a agréé une vingtaine de nouveaux adhérents. Nous avons eu en 2002, une croissance de nos adhérents de 22%, tous collègues confondus, avec un parfait équilibre entre les collègues collectivités/entreprises/associations. Monsieur CARON, je vais maintenant vous laisser la parole.

Exposé de Jean-François CARON

Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir invité et, au travers de ma personne, de me donner l'occasion de parler de l'engagement de la Région Nord-Pas de Calais en faveur du développement durable. Nous venons de tellement loin, non pas en termes de distance mais plutôt de modèle de développement que, pour notre région, les mots "développement durable" ont un réel sens car nous connaissons bien le "développement non durable". Nous pouvons plaider au nom d'une région où la culture du développement durable et la mobilisation des acteurs est peut-être plus forte qu'ailleurs.

Vous avez bien voulu dire quelques mots de mon parcours, je ne m'y attendais d'ailleurs pas, alors permettez-moi de vous apporter quelques informations complémentaires afin de comprendre pourquoi je suis devenu monomane du développement durable.

Je viens du pays minier : dans ma commune se trouvaient sept puits de mine et 30 % du territoire était en friche avec des terrils. En juin dernier, les chiffres de la qualité de l'eau dénonçaient 100 milligrammes de nitrates et, à 101, le préfet nous interdisait la distribution de l'eau. Au mois d'août, le niveau atteignait 99 milligrammes et, depuis, le préfet a demandé à la DDASS d'attendre avant de prendre des mesures. Si j'évoque ces chiffres c'est pour faire le parallèle avec les Bretons qui font toujours tout un chapitre sur la qualité de leur eau alors qu'elle atteint péniblement 80 milligrammes de nitrates ... Ce chiffre symbolise le poids du passé que nous avons à gérer.

Pendant un siècle et demi, nous avons eu des pratiques totalement à l'opposé de ce que nous appelons aujourd'hui le "développement durable". Nous avons exploité une ressource, nous avons créé de la richesse qui s'est exportée et, aujourd'hui, moi qui représente la "génération future des années 1900" et en tant que maire, je dois gérer des problèmes basiques de qualité de l'eau, de reconquête des paysages, de retour à un peu de biodiversité, etc. Nous savons que ces questions sont déterminantes pour le développement, et le développement économique est le résultat de l'attractivité d'un territoire dans sa dimension formation, sa qualité du cadre, etc., plus que dans ses infrastructures.

Toute ma famille était au fond des mines et, si je suis un écologiste -vous l'avez rappelé et je le revendique-, c'est que ma propre histoire est très marquée par le social. Je n'ai jamais pris la question du développement durable comme une confusion avec les politiques d'environnement, mais plutôt comme une approche beaucoup plus intégrée comprenant l'économique, le social et l'environnemental, mais j'y reviendrai.

Cette Région Nord-Pas de Calais, je le disais précédemment, est plus mobilisée que d'autres sur la question du développement durable. Nous connaissons effectivement le non-durable et vous avez certainement suivi nos derniers déboires avec l'affaire Metaleurop qui résume l'histoire de ce territoire puisqu'il s'agit d'une entreprise qui fait des profits, mais qui part dans des conditions actuelles de délocalisation. Il est clair que cette entreprise s'installe en Chine car, là-bas, il ne lui sera pas imposé de contraintes environnementales ni sociales. 15 % des enfants de la commune d'Evin-Malmaison ont une plombémie supérieure à la normale avec un risque de saturnisme et de retard psychomoteur. L'image de notre territoire est absolument catastrophique et toutes les télévisions se sont allumées sur ces gens en grande difficulté, perdus dans leurs problèmes de santé et de pollution, en plein désastre économique.

Nous n'en finissons pas de faire le bilan de ces années. C'est la raison pour laquelle nous avons, individuellement et collectivement, trouvé de nombreux acteurs mobilisés autour de Lille et de Dunkerque, où s'affrontent le développement industriel et le développement durable. Avec une quinzaine d'entreprises classées Seveso, une concentration urbaine, le détroit le plus fréquenté du monde, la question du développement durable ne se pose évidemment pas dans les mêmes termes qu'en Haute-Savoie, par exemple.

Nous sommes obligés de gérer ces contraintes. L'élection de Marie-Christine BLANDIN en 1992, considérée par certains comme un accident de l'histoire, je la ressens comme ce que nous appelons un "signal faible" en matière de prospective. En effet, à un moment donné, les acteurs d'une région ont considéré que cela n'était pas aberrant, même si cela avait lieu dans un contexte très politisé, et cela a levé de nombreux tabous.

Je crois pouvoir dire aujourd'hui, mais vous êtes des acteurs experts en la matière, que les initiatives dans le monde de l'entreprise, des associations ou des collectivités, sont parfois plus facilement comprises chez nous qu'ailleurs. Je me souviens que la Mission interministérielle pour l'effet de serre avait organisé une rencontre en direction des chefs d'entreprise, à la CCI de Lille. La salle était pleine, 80 personnes s'étaient réunies et le délégué était étonné car il revenait de Lyon où moins de 10 personnes étaient présentes pour le même type d'invitation.

J'arrête là ce retour sur l'histoire du Nord-Pas de Calais pour insister sur le fait qu'il existe chez nous un vrai consensus, au sens noble du terme, pour dire que le développement durable représente une occasion de changer l'image de cette partie du pays mais aussi de s'inscrire dans la modernité. Le partage autour de cette idée fait que, par exemple, nous n'avons pas de véritables débats droite-gauche, ou de positionnements d'acteurs : nous y allons plus ou moins rapidement ; nous sommes plus ou moins cohérents dans les choix ... mais, globalement, il s'agit réellement d'une affaire partagée.

Comment nous sommes-nous concrètement "attablés" autour de la question du développement durable ? Nous avons historiquement un certain nombre d'actions pionnières en région comme les

premiers parcs naturels régionaux créés depuis plus de trente ans, couplant le rural et l'urbain. C'était autour de la Scarpe-Escaut, Valenciennes et autour du Boulonnais.

Les premières politiques de rééquilibrage rail-route ont aussi eu lieu chez nous. Notre contrat de plan est le seul dans notre pays, hors Île-de-France, qui ait la route inférieure à 50 % des engagements financiers.

Notre politique énergétique est très ambitieuse : nous avons fait l'équivalent de l'économie d'une tranche de centrale nucléaire en vingt ans d'actions publiques avec l'ADEME, par des politiques à la fois de maîtrise et de soutien aux énergies renouvelables. Le premier lycée "haute qualité environnementale" de Calais fonctionne depuis plusieurs années et nous avons des retours sur les coûts de gestion. Nous avons aujourd'hui plus de 100 actions concrètes HQE en région, dans le logement social, les salles polyvalentes et dans toute une série d'équipements.

La Région est aussi à la pointe de la Banque solidaire ainsi que, d'ailleurs, tout ce qui a trait à l'économie solidaire. Nous pratiquons une politique de coopération décentralisée, conçue depuis plus de dix ans comme une politique de réciprocité. Elle ne vise pas à reproduire notre modèle dans les régions avec lesquelles nous sommes en coopération, mais plutôt à étudier comment faire du transfert dans une réelle logique de développement durable. Il s'agit là d'une illustration de nos applications dans les domaines environnementaux mais aussi économiques et sociaux, sur lesquels nous avons un panel d'expériences concrètes qui nous permet d'avancer.

Il est aussi important de souligner que le développement durable, décliné dans une institution, ne fonctionne que si nous avons un président mobilisé, car tous les systèmes ont leurs inerties et chacun veut rester dans son domaine vertical. Nous ne pouvons pas agir si, au plus haut sommet de l'exécutif, nous n'avons pas une ligne forte. J'ai eu la chance, en tant que vice-président, d'avoir à mes côtés Marie-Christine BLANDIN, puis Michel DELEBARRE, géographe convaincu, puis aujourd'hui Daniel PERCHERON, historien qui regarde dans le passé et l'avenir et qui est convaincu que le XXI^e siècle sera celui du développement durable.

Grâce à cette volonté politique partagée par l'exécutif, le premier rapport de l'institution sur l'an 2000 a été articulé autour du développement durable car c'était à l'échelle du siècle. Dans ce rapport, nous n'avons pas voulu présenter un Agenda 21 car, je le dis un peu brutalement, je suis souvent énervé par les effets d'annonces et de marketing faits autour des phénomènes d'Agenda 21. Ils affichent souvent des intentions et des vœux plus ou moins pieux ou, même, quelques actions ponctuelles, alors qu'en parallèle des pans entiers de l'action ne sont pas compatibles avec les logiques de développement durable.

Nous avons donc, en 2000, cherché à faire un rapport devant notre assemblée sur la manière de diffuser le développement durable dans toutes nos politiques. Nous avons donc adopté ensemble une définition partagée du développement durable car, dans les groupes de travail, la représentation de ces mots est parfois extraordinaire. Nous avons donc défini six principes d'action publique¹, à partir desquels sont décryptées chacune de nos politiques.

A partir d'une définition commune, nous avons un programme d'action en quatre axes que je vais résumer :

– Premier axe : Le développement durable a aujourd'hui besoin d'une méthodologie et d'un outillage particulier, des indicateurs, des politiques d'aide à la définition des politiques et à leur évaluation. Cela concerne aussi la recherche car, dans de nombreux domaines, nous n'avons par exemple pas analysé les interfaces entre l'économie et l'environnement. Nous ne sommes actuellement qu'au début de la compréhension de ces mécanismes sur un territoire donné.

¹ L'adéquation aux besoins et le soutien à leur expression ; la rationalité économique ; l'équité sociale ; l'équilibre territorial ; le principe de précaution et de réversibilité en matière environnementale ; la transversalité.

- Deuxième axe : Il consiste à faire évoluer au fond l'ensemble de nos politiques, sur la base de 6 principes d'action et par le biais d'indicateurs d'évaluation adaptés. Vous savez tous à quel point la gestion interne et le management autour du développement durable sont importants.

- Troisième axe : Il concerne le soutien à tous ceux qui mènent des actions de développement durable sur le territoire de la région, que ce soit par filière, par territoire. Il s'agit du soutien aux Agendas 21, aux filières économiques qui essayent de s'engager vers le développement durable.

- Quatrième axe : Il concerne tout ce qui touche aux transferts à partir des acquis. Il s'agit du Centre ressources développement durable que nous avons mis en place il y a trois ans et qui est une plate-forme d'évaluation et de transfert des expériences concrètes ainsi qu'un pôle de compétences de formations sur la région.

Vous trouverez à l'entrée l'ouvrage intitulé "*Mise en pratique du développement durable en Nord - Pas-de-Calais, l'Agenda 21 régional*". Ce document est un peu original car il va plus loin que tout ce que j'évoquais jusqu'à maintenant, et je revendique les axes majeurs qu'il définit.

- Premièrement : Ce qui n'est pas décrit dans le document mais sera publié en parallèle est que la Région a engagé les travaux du Schéma régional d'aménagement du territoire prévus dans la loi VOYNET. Ils consistent à donner de grandes orientations, avec un objectif de vingt ans, sur le territoire de la région qui est la collectivité compétente en matière d'aménagement du territoire.

Cet exercice de Schéma régional a été construit avec une approche très participative et une sensibilité régionale très forte sur les questions de la participation. Durant un an, plus de 1 000 personnes ont réalisé un travail de prospective. Chaque mois, à partir des études disponibles sur le territoire, des travaux d'experts, du travail des élus, des associations etc., tout un cheminement a été réalisé pour identifier les grands enjeux de la Région sur vingt ans. Par exemple, chez nous, se pose la question des transports avec les flux qui viennent d'Angleterre, d'Anvers, d'Amsterdam, de Rotterdam pour aller vers la région parisienne. A vingt ans, il existe ainsi un enjeu de thrombose complète dans la région. Il ne s'agit que d'un exemple parmi tant d'autres. Ce schéma régional nous a permis de poser un diagnostic de l'état du territoire et d'avoir une vision prospective. Vous savez tous que la notion de diagnostic partagé est extrêmement importante dans le principe même d'un Agenda 21.

- Deuxièmement : Dans la suite de la mise en œuvre du rapport de l'an 2000, chacune de nos politiques s'est donc trouvée confrontée à la question du développement durable, avec plus ou moins d'envie, de bonheur et de mobilisation. Par exemple, certaines directions, certains vice-présidents ont complètement raccroché sur les transports. Nous avons une qualité d'affichage à long terme des politiques régionales sur l'intermodalité, sur l'accessibilité au rail et sur une stratégie alternative des transports. A l'inverse, la direction des Sports nous a dit avoir, l'an dernier, fait du développement durable sans comprendre pourquoi nous les interrogeons.

Il faut absolument rester humble face à ces sujets et tout n'est pas à mettre au même niveau. Nous avons cependant, pas à pas, décrypté l'évolution de ces politiques et trouvé les moyens de les faire évoluer. Dans ce document, vous aurez toujours la lecture de cette politique par rapport aux six principes d'action et surtout les acquis, ce qui, ces dernières années, a consisté en une évolution vers une approche de développement durable, les limites et les perspectives pour les années futures. Il s'agit là d'une grande avancée sur le plan méthodologique. Nous n'avions jamais pratiqué cela dans nos documents politiques.

- Troisièmement : Les nouveaux objectifs que nous nous donnons pour les années à venir. Nous avons identifié neuf priorités d'actions qui ne remplacent pas l'évolution itérative de chacune des politiques classiques, actions économiques, agriculture, tourisme, formation etc. Ce sont cependant des actions suffisamment mobilisatrices, emblématiques et en même temps identifiées pour qu'elles puissent provoquer un effet d'entraînement.

Il s'agit de la mise en place d'une université du développement durable pour mettre en réseau tous nos acteurs déjà bien mobilisés autour du sujet, la généralisation de la haute qualité environnementale dans toutes les politiques régionales, et c'est important, car cela concerne la politique, des grands projets de ville. Il s'agit aussi de la mise en œuvre des contrats d'agglomération, des contrats de pays, et c'est véritablement en prise avec les acteurs du territoire. Vous trouverez cela dans un petit document de synthèse plus communiquant, en couleur. Voilà neuf priorités qui nous permettent de faire un saut qualitatif.

Pour clore ce chapitre de l'Agenda 21 régional et ensuite aborder l'autre point à l'ordre du jour que sont les Assises, nous avons la chance d'avoir des acteurs mobilisés, un certain nombre d'acquis et des expériences concrètes.

Dans la région Nord-Pas de Calais, il est important de souligner que nous avons, par exemple, 40 collectivités actuellement en démarche d'Agenda 21. La Région leur finance systématiquement toute l'ingénierie et nous prenons à notre charge deux actions concrètes dans chacune des collectivités. Nous souhaitons faire émerger un panel d'expériences concrètes, par exemple la priorité au recyclage et la récupération des eaux de pluie pour des usages domestiques ou industriels. Ce sera ailleurs une action exemplaire de coopération décentralisée ou un PDU particulièrement innovant. Cela dépend des enjeux de chacun des territoires mais, au final, ces 40 collectivités sont toutes investies dans une ingénierie "développement durable".

Vous savez comme moi à quel point c'est important car il s'agit d'une approche transversale et de tout un réseau d'actions concrètes. Je vais conclure comme j'ai commencé, en rappelant qu'il existe un vrai partage politique sur le fait que l'une des chances de la Région Nord-Pas de Calais pour les cinquante ans à venir est de montrer qu'elle a su tirer les leçons du passé. Être tous les jours dans le souvenir de ses difficultés est un puissant moteur pour inventer des nouveaux modèles de développement. Nous sommes finalement dans une approche qualité de la production des politiques publiques, et c'est ce qui fera, je l'espère, le succès de la Région.

Mon propos a peut-être été précédemment un peu pessimiste mais, aujourd'hui, notre région est quand même véritablement en développement économique, même si nous continuons parallèlement à traîner une série de difficultés. Nous sommes un peu ambivalents, avec de nombreuses séquelles à traiter, mais nous avons, en même temps, une série d'initiatives très intéressantes.

Cela nous pose d'ailleurs des problèmes directs de développement durable, internes en région, puisqu'il s'agit de l'équité entre les territoires. En effet, à l'intérieur de notre région, des territoires en expansion comme la métropole lilloise tire toute la région alors qu'à côté des territoires entiers sont en grande difficulté, avec une fuite des jeunes et des gens formés. Il n'est pas nécessaire d'aller voir entre la France et l'Afrique pour souligner des inégalités entre les territoires, nous y sommes totalement confrontés à 40 kilomètres de distance. Une commune proche de la mienne est Liévin où 70 % de la population ne sont pas imposables et où nous retrouvons d'extraordinaires niveaux d'inégalité. Dans ma commune, une cité minière, 50 % de sa population est au RMI. Face à de telles situations, les politiques sociales et de développement de quartiers prennent une tout autre tonalité.

Je serais heureux d'avoir vos avis sur le document Agenda 21 car il essaye d'être un peu exhaustif sur chacune des politiques et cela permettrait d'ouvrir des débats pour les années à venir.

Il était pour nous logique que les Assises du développement durable se tiennent en région Nord - Pas de Calais, en raison des aspects historiques que j'ai rappelés et de notre volonté politique. Nous avons failli les organiser l'an dernier, mais Midi-Pyrénées nous avait devancés de peu. Nous allions en faire l'annonce publique, mais Martin MALVY avait du avoir vent de notre souhait et ces Assises ont fini par se dérouler en Midi-Pyrénées. Finalement, c'est très bien car nous les organisons dans ce qui semble être une année particulièrement forte pour le développement durable : elle suit Johannesburg et les déclarations du président de la République ont provoqué dans tous les milieux des questionnements, des mobilisations. C'est aussi l'année de la mise en place de la stratégie du gouvernement. Beaucoup de phénomènes font que le développement durable est d'actualité ; certains disent que c'est "à la mode", mais l'important est d'en parler et d'agir.

Ces Assises nationales ont trois objectifs ; nous en avons initialement deux puis un troisième s'est ajouté :

- Le premier objectif est de rendre le développement durable opérationnel pour faciliter le passage à l'acte. C'est peut-être en raison de cette expérience de discours, de pratiques, de développement durable en région que nous avons estimé qu'il était temps d'arrêter d'en parler et de s'orienter plutôt vers les stratégies concrètes d'application dans les différents domaines.

Dans le programme, vous verrez que nous avons une très forte part dans le monde économique, car c'est aussi l'évolution de l'année, en particulier à Johannesburg, avec l'arrivée de multiples acteurs, pas seulement classiques -associations et collectivités-, mais aussi des acteurs du monde économique.

Rendre le développement durable opérationnel suppose des ateliers construits et organisés dans une logique de production, en évitant le syndrome classique des colloques où de nombreux intervenants viennent expliquer à quel point ils sont brillants, comme je le fais actuellement ... Puis, à la fin, tout le monde applaudit, deux questions sont posées et chacun rentre chez soi. Comment construire ces ateliers avec une grille de lecture de questionnements pour que cela rebondisse d'atelier en atelier ?

Nous avons organisé la montée en puissance sur trois jours, la première journée étant plutôt consacrée aux constats et à l'état des lieux, la deuxième aux leviers du changement -ce qui fait qu'à un moment donné nous arrivons ou non et pourquoi, à intégrer le développement durable-, et la troisième journée concerne l'analyse des actions concrètes et la notion de passage de témoin, par exemple pour saisir les législateurs sur des évolutions souhaitées, saisir les grands donneurs d'ordres, les grands réseaux, etc. Le premier objectif est donc l'opérationnalité, le passage à l'acte sur le développement durable.

- Deuxième objectif : L'idée un peu "culottée" que j'avais lancée à Toulouse était de prononcer le mot "désir". Quel désir de développement durable pourrions-nous avoir ? Or, pour l'instant, nous sommes plus dans une logique de développement durable impliquant l'arrivée de nouvelles contraintes : c'est compliqué, transversal, "techno", etc. Force est de constater qu'effectivement c'est transversal, complexe, "techno" et chacun met le développement durable à toutes les sauces.

Cette idée de développement durable et désirable, qui, à mon grand étonnement rencontre chaque fois un succès fou, consiste à voir comment, durant ces trois jours à Lille, nous allons pouvoir multiplier des événements plus conviviaux, plus participatifs, autour de la création, de l'art, du partage d'un certain nombre d'événements qui feront que le contact avec le concept de développement durable ne s'effectuera pas par le colloque mais par l'intervention d'un groupe spécialiste d'animations de rue avec du cinéma en plein air, des concerts d'acteurs engagés qui combinent musique et questionnements etc.

Nous avons la chance dans cette approche d'avoir une programmation de qualité. Nous sommes très orientés en direction des jeunes et je ne ferai pas croire que je connais tous les groupes ... Je fais confiance aux spécialistes artistiques. Nous avons toujours une exigence sur le fond et nous ne

sommes pas là pour acheter des artistes qui feront leur numéro ; nous sommes dans une vraie logique d'engagement de ces acteurs et nous aurons la chance d'occuper tout l'espace public de Lille. Cela pose d'ailleurs des problèmes à la Ville car il faudra songer à la circulation. Nous avons, par exemple, un partenariat avec la SNCF qui nous offre d'occuper ses halls de gare. Nous remplissons tout l'espace entre les gares Lille-Flandres et Lille-Europe. Il existe là un énorme espace public disponible : la Grand'Place de Lille. C'est un peu comme si nous occupions les Champs-Élysées avec des locomotives et des rails, des affiches géantes, des animations, des concerts gratuits et des cinémas de plein air pendant les trois jours.

L'idée d'un développement durable et désirable est d'amener les jeunes comme les étudiants ou le grand public à s'interroger et à rentrer dans la problématique. Nous aurons des espaces intermédiaires entre le colloque et les événements festifs, qui seront davantage consacrés à l'initiation et aux interrogations sur le développement durable. Par exemple, des écoles ont réalisé des travaux extraordinaires, perturbants quand on rentre un peu dedans et, en même temps, passionnants et mobilisateurs. Nous souhaitons sortir de cet esprit un peu trop "techno" et complexe.

- Puis, pendant l'année, s'est ajouté un troisième objectif. Les contacts pris durant l'organisation des ces Assises nous ont demandé d'insister sur le fait que le développement durable est devenu à la mode et qu'il est souvent galvaudé. Il est utilisé comme un argument marketing et on nous explique que tout est durable. Ne le prenez pas mal, si vous avez vous-même employé ces expressions de transports durables, agriculture durable, de ville durable. Les croissants et le jus d'oranges sont aussi durables !

Un certain nombre de questions se posent sur ce qui se cache derrière les mots. Il existe notamment un débat qui me semble extrêmement important et qui est celui des régulations et des ruptures. Il faut pouvoir aborder ces questions car, pour certains acteurs, tout cela ne se passe que par des ruptures, des révolutions, alors que, pour d'autres, ce n'est qu'une succession de petits ajustements et de régulations. Il faut donc savoir comment poser ce débat.

Je suis un acteur politique et je l'assume. J'ai ainsi la grande chance de ne rendre compte qu'aux électeurs et j'ai une liberté de parole. Pourtant, il existe un exemple qui m'a toujours choqué concernant les politiques agricoles et les petites régulations qui sont censées changer les règles du jeu. Nous avons besoin de ruptures dans nos modèles de constructions de politiques agricoles. Ce point de vue n'est pas partagé par tous, mais ces débats doivent pouvoir s'exprimer dans les Assises, sans quoi il ne s'agit que d'une sorte de conversation sympathique entre acteurs tous convaincus mais qui se ménagent. Le débat fait partie du développement durable.

Les espaces de questionnement que nous avons appelés "espaces d'impertinence et de controverse", sont une des façons de ne pas faire semblant qu'il n'existe pas de débat. J'aurais pu prendre l'exemple du débat des politiques énergétiques qu'un certain nombre d'acteurs posent en termes de maintien ou de régulation des systèmes actuels, alors que d'autres le posent en termes de rupture. Nous ne pouvons pas ignorer ces débats dans un temps national comme celui-là.

Les trois objectifs se résument donc par : l'opérationnalité du développement durable ; le développement durable désirable avec ce qui se cache derrière les mots développement durable ; les débats entre régulation et rupture.

Pour ce faire, nous avons donc organisé les débats en trois jours, du 25 au 28 juin. Cela se terminera le samedi par l'axe festif car la fête pourra se prolonger. Néanmoins, chaque jour se dérouleront des événements jusqu'au soir.

Ces Assises sont organisées de trois manières différentes :

1) En premier, il y aura le forum au sens classique, que nous nommons le "colloque" et qui regroupe 70 ateliers, la difficulté étant d'éviter les thématiques parallèles, car la spécificité du

développement durable est d'arriver à une approche intégrée transversale. Cela ne représente aucun intérêt de faire un colloque sur l'énergie, un sur les transports et l'autre sur l'agriculture car cela a déjà été bien fait ailleurs. Nous choisissons toujours ces entrées transversales ou thématiques dans l'idée du décloisonnement pour en tirer des guides d'actions et de méthodes qui échappent à des logiques trop exclusivement thématiques.

Le forum démarrera le mercredi matin, le temps fort sera l'après-midi avec l'ouverture en présence de Mme SAIFI, secrétaire d'État au Développement durable et les principaux partenaires que je citerai ultérieurement. L'ouverture se fera par une table ronde consacrée aux enjeux planétaires actuels du développement durable, à l'état d'urgence ou non. Elle sera suivie le soir par une conférence de Patrick VIVERET, sur un mode plus philosophique. Mercredi et jeudi seront consacrés à toute une série d'ateliers et la clôture se fera le vendredi après-midi avec six grands témoins, en présence de Mme BACHELOT, notre ministre de l'Écologie et du Développement durable.

Vous constaterez la présence de nombreux intervenants de qualité, des Français, des Européens et beaucoup d'Africains. L'attente d'une présence et d'un leadership français sur ces questions de développement durable était en effet une remarque forte faite à Johannesburg, où beaucoup nous ont dit que, ne parlant pas anglais, ils seraient exclus des lieux de discussions. Je me souviens de Maliennes qui avaient économisé pendant un an pour venir, mais s'était finalement senties totalement exclues du dispositif. Tout comme les Marocains qui ont été nombreux à formuler cette même remarque. Dans le cadre de la francophonie, l'enjeu de la France est de reprendre cette question du développement durable vis-à-vis de ceux qui sont dans notre esprit culturel.

Le forum offrira donc de nombreux intervenants, des ateliers, je l'espère, de qualité et une grille de questionnements et d'avancées au fur et à mesure des débats. La stratégie du gouvernement sera, bien entendu, largement expliquée. Cette présentation se déroulera le jeudi matin et nous aurons ainsi une matinée complète pour discuter de cette stratégie.

2) Le deuxième aspect constitutif de ces Assises est l'organisation d'une conférence de consensus. Je la distingue volontairement de la conférence des citoyens. J'ai, en effet, participé à la conférence des citoyens sur le changement climatique et l'effet de serre. Je ne le ferai plus jamais car cela représente beaucoup de temps, mobilise beaucoup d'acteurs pour un résultat très insatisfaisant. Les résultats de la conférence des citoyens étaient contestés par ceux qui n'avaient pas envie d'en entendre les conclusions. Cela représente un rapport temps passé/intérêt qui me semble démesuré. Autant, dans les pays du Nord, la conférence des citoyens fonctionne très bien, autant celles que j'ai suivies en France, sur les OGM et l'effet de serre, changement de climat, m'ont laissé un goût d'amertume.

Je viens du milieu médical où j'étais très mobilisé par les questions de conférences de consensus qui permettent de valider certaines bonnes pratiques dans les milieux médicaux, pour ensuite servir de référence pour les remboursements, l'assurance maladie. Nous allons essayer de construire une méthodologie organisée autour de cette logique en réunissant les principaux acteurs de la participation. L'objectif concerne les conditions de la participation du public. Vous savez qu'aujourd'hui les conseils de développement sont très à la mode et chaque pays s'emploie à les mettre en œuvre. Dans les pays, dans les agglomérations, la pratique des conseils de développement est véritablement tout et son contraire. Parfois, les deux tiers sont des élus ; parfois des représentants des chambres consulaires ont été choisis, parfois tous les institutionnels ont été éliminés pour faire un tirage au sort, un peu comme dans les débats des conseils de quartier.

Aujourd'hui, sur les conditions de participation, si nous poussons le raisonnement plus loin, nous constatons qu'il est nécessaire de faire le tri entre les méthodes alibi et les méthodes productives, alors même que tout le monde dit qu'il faut une plus grande mobilisation des acteurs. Voilà donc le thème de la Conférence de consensus, et la méthodologie employée se construit avec les spécialistes de cette question, spécialistes soit au sens experts, universitaires, soit au sens praticiens, avec la

Commission nationale du débat public, l'ADELS, qui depuis des années sur cette question de participation, avec des représentants de l'ensemble des réseaux associatifs, l'UNADEL, GEANT.

La Conférence de consensus durera trois jours pour, à la fin des Assises, restituer un document servant de charte. Il s'agira d'un document de base sur les conditions pour la participation du grand public, avec la garantie d'y retrouver aussi bien les services de l'État, les représentants des collectivités et des élus, les représentants des milieux associatifs. Nous innovons dans cette démarche. Je ne sais donc pas si ce sera une réussite, mais je souhaite que cela nous permette d'avoir un fil à plomb, un document qui fasse véritablement référence.

3) Le troisième constituant est le festival avec son aspect plus artistique et plus participatif du grand public. Ce projet est passionnant, même si nous attendons a priori au moins 2 000 personnes, ce qui posera des problèmes de logement.

Nous espérons alors que les Assises seront un temps fort du développement durable. Elles se dérouleront quelques semaines après les annonces du gouvernement, et nous serons donc vraiment dans l'actualité. Je souhaite vous y retrouver et qu'à l'issue de ces Assises vous puissiez avoir rencontré des gens, appris des choses, mais j'espère surtout que vous aurez fait la fête. L'un des points positifs du Nord-Pas de Calais est quand même une aptitude à la convivialité et à la fête, ce qui n'est pas forcément synonyme que de bière. Je souligne que la ville de Lille est très agréable et j'espère donc vous y retrouver nombreux.

Je terminerai par l'évocation de nos partenaires et nous avons eu la chance qu'ils soient nombreux : Lille Métropole, deuxième financeur après le Conseil Régional ; en effet, Pierre MAUROY et Simone SCHARLY, ici présente, se sont fortement impliqués ; l'État et le ministère de l'Écologie et du Développement durable, l'Union européenne, l'ADEME, Gaz de France, la Lyonnaise des eaux et la Société des eaux du Nord ; la SNCF ; la Ville de Lille, très mobilisée bien que cela bouleverse son espace public. La Ville de Roubaix, Transpol, les 3 Suisses, le Comité 21 et la Caisse des dépôts et consignations sont aussi nos partenaires.

Voilà, monsieur le Président, vous m'aviez demandé de terminer à 9 h 30 et je constate qu'il est précisément 9 h 30.

(Applaudissements)

François GOURDON : Merci beaucoup. Vous avez, sans relâche, mené une politique de développement durable sur la région et ce que vous faites depuis quatre ou cinq ans suscite notre admiration. C'est pourquoi vous pouvez compter sur nous pour servir de relais. Vous avez évoqué les initiatives des 40 Agenda 21 locaux ; là encore, nous relayerons ces initiatives dans notre prochain site portail des Agendas 21 locaux (en septembre).

Anne-Marie DUCROUX, *Présidente du Conseil national du développement durable* : Je vous remercie pour cette présentation. Je souhaite vous poser deux questions et apporter une précision.

Concernant les Assises de Lille, le Conseil national du développement durable ne présentera pas la stratégie du gouvernement car ce sont deux choses très différentes. Nous avons proposé d'organiser un dialogue avec les acteurs que vous avez mobilisés localement. Il s'agira de reproduire le processus de concertation que nous avons initié dans nos groupes, ce qui est absolument différent. Je ne veux donc pas être le porteur de la stratégie qui aura été adoptée quelques jours auparavant.

Vous avez parlé de concertation pour la partie prospective de votre action mais pas du tout pour la partie évaluation de votre mise en œuvre. Avez-vous mené une action spécifique à ce sujet avec les citoyens, les habitants ? Puisque vous avez ce recul qui est très intéressant dans votre expérience, depuis le début de cette mise en œuvre, avez-vous constaté une évolution des attitudes, des a priori ou

de la volonté des élus quant à la démocratie participative, à la fois en région et dans les collectivités locales où vous mettez en œuvre des Agendas 21 locaux ?

Jean-François CARON : Je suis personnellement profondément convaincu que le métier d'élu a totalement changé. L'organisation du monde est de plus en plus complexe. Des niveaux de régulation s'éloignent du local alors qu'il reste très important tout comme les niveaux intermédiaires et le niveau mondial. Nous constatons, par exemple, à quel point les élus sont démunis. J'ai évoqué Metaleurop. Quand le groupe Glencore décide de quitter l'Europe, personne ne peut agir, ce qui remet profondément en cause le rôle de l'élu. Les niveaux de régulation sont de plus en plus complexes comme les niveaux d'exigence des habitants, qui sont de plus en plus ambigus et contradictoires. Nous sommes témoins d'une terrible montée de l'individualisme, tous les maires le savent. Les individus ont le droit d'être de plus en plus libres mais les élus doivent être responsables pour eux. Si quelqu'un se faisait écraser en traversant la route, cela serait la faute de l'élu s'il n'avait pas prévu un dos d'âne. Nous sommes donc dans cette ambiguïté des comportements et nous avons simultanément une exigence grandissante de la population. C'est d'un côté positif et de l'autre négatif.

Les régulations du temps, liées aux déplacements et aux transports, ont complètement évolué. La question ne se pose plus, mais il y a vingt ans, dans la Région Nord-Pas de Calais, nous avons arrêté la production du charbon alors que celui que nous continuions à utiliser dans nos centres de recherches venait d'Afrique du Sud et non plus de nos mines.

Il existe donc un paradoxe entre une dérégulation des systèmes territoriaux et, en même temps, une montée en puissance des besoins en développement local. En même temps que cette déstabilisation de nos systèmes, notamment économiques, qui faisaient qu'avant le développement se faisait au confluent des fleuves, à proximité d'une ressource naturelle, nous avons aujourd'hui côte à côte deux territoires. Dans l'un, nous serons capables de dégager une bonne gouvernance, les acteurs économiques, les élus, la recherche, la formation, tout cela s'organise et ce territoire se développe de façon extraordinaire car il n'est plus dépendant de la ressource naturelle ou du stock de matières premières ou même des personnes. Dans l'autre, à 20 kilomètres de distance, nous avons en tête tous des exemples d'une dynamique du territoire catastrophique, avec des acteurs qui se "marquent à la culotte", des choix qui n'en sont pas et des territoires en désintégration. C'est ce que nous vivons en région Nord-Pas de Calais : nous trouvons, à 30 kilomètres d'écart, des dynamiques très fortement différenciées.

Je reprends ces exemples car je suis convaincu qu'aujourd'hui, bien plus qu'avant, l'élu a un rôle de médiateur et de mobilisateur de la société dans laquelle il a des responsabilités d'organisation des territoires. Le métier de l'élu reste celui de choisir et d'arbitrer, mais il doit en plus être un animateur. Cela suppose une aptitude au dialogue, au contact et à l'écoute tout en étant capable de faire des choix, sans forcément suivre le consensus mou ou le plus petit commun dénominateur.

Il est vrai que, dans ces débats avec les élus de ma région, comme ailleurs, il existe d'énormes fossés culturels entre les élus et il ne s'agit pas d'une affaire de couleur politique. Des gens du PS, du PC, de la droite, sont clairement sur cette approche beaucoup plus participative, quand d'autres considèrent cela comme un déni de leurs fonctions. Peut-être pensent-ils que c'est trop compliqué ou ont-ils peur de l'ouverture du débat qui est parfois complexe puisqu'il faut accepter la controverse.

Dans notre exécutif de la Région, certains vice-présidents refusent le débat avec le CESR, d'autres, dont l'actuel président de Région, ne feront pas de séance plénière sans associer le CESR. Lors de la séance plénière sur le développement durable, le président du CESR et le président de Région ont pris la parole, ce qui démontre que cela transcende les couleurs et les partis.

Concernant vos questions plus techniques sur la prospective, il est très intéressant que les experts que nous avons pris aient beaucoup insisté sur la montée en qualification des acteurs. Cela renvoie d'ailleurs à la question de la mobilisation. L'organisateur d'un débat sait très bien qu'il existe une série de phases préalables pour qu'il puisse être véritablement productif. Aujourd'hui, lors de ce

débat entre nous, aura lieu une succession de prises de parole monolithiques. Dans le meilleur des cas, chacun dira ce qu'il pense, dans le pire chacun défendra son lobby, sa fonction et ce pourquoi il est là car il est forcément porteur d'autre chose que ce qu'il est individuellement. Il y aura alors une succession de paroles. Si nous nous rencontrons toutes les semaines durant six semaines et que nous invitons des intervenants et organisons le débat, nous serons tous transformés au terme des six semaines. Nous aurons écouté, muté sur certains aspects et nous aurons dégagé des lignes communes.

Cette question de la qualification des acteurs est très importante dans la participation et sur la prospective à vingt ans de la région. C'est pourquoi nous avons mis en garde les 1 000 personnes inscrites qui représentaient les réseaux associatifs, économiques et toute la société civile régionale -c'était très représentatif-, en leur disant qu'ils s'engageaient dans cet exercice à tenir compte de tous et à faire ce schéma à partir de ce que nous allons produire ensemble. Il ne s'agira pas d'un dire d'expert, ni de la production du président ou du vice-président du Conseil Régional, même si la tentation existe. En effet, chez moi, nos bureaux d'études auraient bien rédigé un schéma sur vingt ans, car ce sont des "sachants" et ils ont envie de le coucher sur le papier. Nous avons dit aux participants de ne s'inscrire dans les groupes que s'ils nous donnaient l'engagement de participer aux six séances et de respecter des temps d'écoute et de dialogue.

C'était extrêmement intéressant et, à l'arrivée, chacun a reconnu que cela avait été un important moment de formation. Nous avons, par exemple, refusé un groupe "environnement" et un groupe "action économique" pour que les gens communiquent, car c'est un des gros écueils de la participation lorsque chacun reste dans son pré carré.

L'évaluation et la concertation restent difficiles à mettre en œuvre. Sylvie DE PRATERRE qui est présente, est à la Direction du plan et de l'évaluation et est aussi responsable du développement durable. Il ne s'agit pas d'un hasard si nous avons voulu que la Direction du développement durable soit dissociée de l'environnement et que cela se construise vraiment dans une approche de démarche qualité des politiques.

Nous avons une politique d'évaluation de qualité, avec, d'ailleurs, un cercle d'experts français et européens qui nous suit à ce sujet pour nous aider à améliorer la qualité. Nous organisons très régulièrement des moments participatifs comme les Assises de la citoyenneté, les Assises de la coopération décentralisée, qui représentent plus de deux jours de débats. Nous appelons ces rencontres des "comités d'usagers" ou des "comités de pilotage" autour d'un certain nombre de nos politiques régionales. Dans le domaine des transports, le Comité de lignes s'est généralisé mais c'est, par contre, nettement moins vrai dans d'autres domaines. Le développement durable appliqué reste précisément un combat contre l'inertie des systèmes, et non contre les oppositions formelles. Cela bouscule tous nos schémas d'organisation. En matière d'efficacité, nous désirons être "vertical" alors qu'il faut apprendre à être "horizontal", ce qui est plus compliqué.

Jean-Pierre CHAUSSADE, Délégué débat public, EDF : Je partage l'idée que le débat public est un des éléments du développement durable dans la transformation de la société. C'est un important élément de concertation, et j'essaye de le promouvoir non seulement à l'intérieur, mais aussi autour de l'entreprise.

De par mes fonctions, je suis aussi en relation avec les différents acteurs et je vais vous surprendre, avec des responsables de différentes religions. Nous évoquons très peu les religieux dans le développement durable, alors que ce sont des acteurs au rôle grandissant dans la société. Dans le cadre des démarches de développement durable dans la région Nord-Pas de Calais, avez-vous des contacts avec des responsables religieux, catholiques, protestants, musulmans, juifs ?

Je me rends compte que certains groupes de réflexion sont très pertinents et pas seulement au plan régional, national, européen, mais aussi mondial, et cet élément peut être moteur dans le développement durable.

Jean-François CARON : Très franchement non. Nous avons mené plusieurs actions avec des évêques, mais ils ne sont pas censés représenter toutes les religions et cela reste très parcellaire. Nous avons eu cette discussion dans la délégation française à Johannesburg et plusieurs initiatives avaient été prises autour d'approches philosophiques, religieuses, qui venaient en quelque sorte transcender nos questions.

Ce que vous dites est très juste mais nous n'en sommes cependant qu'aux balbutiements. J'ai effectivement plusieurs fois évoqué, ce qui est logique en matière de long terme, que le XXI^e siècle s'orientera vers une plus grande recherche de sens, du pourquoi nous faisons les choses. J'espère que nous arrivons à la fin d'une ère hyper matérialiste, que la société de consommation qui nous pollue tous cessera de faire ses dégâts sur les individus et que nous allons vers plus de spiritualité. Ce thème serait ici trop long à développer, mais nous le retrouverons dans les débats du développement durable concernant l'utilité du développement économique, ses conditions sociales et sa transmission aux générations futures. C'est totalement compatible avec ce que vous évoquez.

Danielle NOCHER, *Directrice de la publication "Valeurs Vertes"* : Il existe quand même un hiatus entre l'opinion publique, les gens "d'en bas" et le développement durable. Comment pourrions-nous, en termes et idées simples, faire partager ce projet de société à venir ? Dans une région comme la vôtre, qui a payé le prix fort pour l'industrialisation, aurons-nous gagné la cause du développement durable quand les gens, le dimanche matin, joueront au Loto en parlant de développement durable ? Avez-vous, par exemple, imaginé faire des actions de vulgarisation dans des lieux publics, sans élites politiques, industrielles ou technocratiques ? Il semble que c'est là que le développement durable se gagnera, sans quoi il deviendra un concept totalement "carbonisé".

Jean-François CARON : D'une part, ces Assises font un effort pour aller vers une approche plus ouverte et festive et cela répond en partie à votre question. Le concept d'un espace d'impertinence, d'initiation et de participation, comme les affiches vivantes où chacun pourra écrire une phrase qui sera affichée pendant une minute à vingt mètres de haut devant le public, est interactif et il faut accepter d'être déstabilisé.

Ensuite, j'ai oublié de dire que les objectifs de nos Assises, par rapport notamment à l'opérationnalité, sont articulés autour de trois grandes cibles :

- La cible classique des collectivités. Elles sont au cœur de la question de la production du long terme et de la transversalité.

- Le monde économique est moins classique et, dans ces Assises, nous insistons beaucoup sur le monde économique.

- La troisième cible est le citoyen, notamment dans sa dimension de consommateur. Il existe un énorme décalage entre le consommateur et le citoyen de l'Europe du Nord et nous, Français ; la marge de manœuvre est considérable. En tant que maire et nous tous ici présents, nous savons qu'il existe localement des choses très simples et basiques à réaliser, que les habitants jugent frappées du bon sens. Nous devons nous donner l'ambition d'augmenter en qualification.

Dans ma région, concernant l'effet de serre, nous disons aux gens, et c'est une réalité, que dans un siècle, dans l'hypothèse la plus pessimiste des changements climatiques, c'est-à-dire avec une augmentation de 6 degrés, la mer du Nord arrivera aux collines d'Artois, Dunkerque sera rasé, et les monts Des Cats et Cassel deviendront des îles. Voilà ce qui frappe les esprits car un siècle équivaut maintenant à la vie d'une enfant qui naît aujourd'hui car une sur deux vivra centenaire. Mais demain le monde sera meilleur puisque nous allons le changer ...

Les gens demandent ce qu'ils peuvent faire et ce n'est qu'en décryptant, par exemple, les pratiques de transport qu'à un moment donné nous constatons que chacun prend sa voiture pour conduire son enfant à l'école, à cause des problèmes d'insécurité routière, par peur d'un accident.

Comme tout le monde les conduit en voiture, cela multiplie par trois la probabilité qu'ils se fassent écraser. Toutes les voitures sont garées autour des écoles et si elles pouvaient rentrer dans la classe, elles le feraient. Les enfants slaloment entre les automobiles, ils sont petits et respirent les gaz d'échappement qui sont à leur niveau, c'est caricatural. En matière d'insécurité routière, voilà ce que nous décryptons avec les parents.

Nous nous interrogeons sur les moyens d'action et les gens nous disent qu'ils sont obligés de venir en voiture parce qu'il y a trop de voitures. Un travail très intéressant est à réaliser avec les parents d'élèves qui, finalement, ne savent pas comment leurs enfants pourraient se rendre à l'école en toute sécurité. Nous leur indiquons alors le plan cyclable et la voie piétonne. Notre projet municipal prévoit que toutes les écoles doivent être desservies par des voies réservées piétonnes et cyclistes, hors de la circulation automobile. Les parents approuvent ces plans, et nous leur signalons que les enfants vont devoir marcher un peu et je rappelle d'ailleurs qu'un des plus gros problèmes de santé publique est l'alimentation et l'obésité. Les enfants vont alors devoir faire un peu d'exercice physique ; ils seront moins exposés à la pollution des voitures. Les parents pourront calculer le nombre de kilomètres parcourus, le remplissage de carburant et la production de gaz à effet de serre qu'ils vont éviter.

Au terme de cette démonstration, les gens constatent que c'est une évidence et ils se demandent pourquoi ils devraient consommer et dépenser alors qu'il existe une alternative. Cela suppose simplement un autre aménagement de la ville et une autre gestion de l'espace.

Il existe des solutions basiques pour de nombreux sujets tels que celui-ci, comme les eaux de pluie. Dans la commune, il n'existe plus une construction où les eaux de pluie ne sont pas réutilisées, recyclées ou infiltrées. Nous n'envoyons plus une goutte d'eau pluviale au réseau, nous équipons nos écoles de systèmes de récupération d'eaux de pluie. Les enfants l'utilisent pour certains usages comme les sanitaires, le jardin que nous avons construit. Tous nos bâtiments publics sont ainsi équipés. Des cités minières sont réhabilitées de cette manière et tout le monde s'accorde à dire que c'est évident et que les factures d'eau sont moins élevées.

Le prix de l'eau est une profonde inégalité sociale : faites une carte de France et vous verrez que les gens qui ont la moins bonne qualité d'eau sont ceux qui la payent le plus cher. Les indicateurs sociaux révéleront qu'il s'agit toujours des populations socialement exposées qui disposent de l'eau de la moins bonne qualité et qui la payent le plus cher.

Des familles me disent qu'elles ne peuvent plus honorer leurs factures d'eau en prenant chacun une douche par jour. Dans une famille de six enfants et avec un revenu équivalent au SMIC, la facture d'eau est telle qu'elle représente la moitié de la facture énergétique qui englobe le chauffage, etc ..., c'est considérable. Les gens ne voient que du bon sens à gérer autrement ces questions.

Pardon d'avoir été un peu long, mais il existe une cible citoyenne évidente pour les années à venir.

Dominique DORER, Journaliste : Je voulais souligner que l'opération que vous venez de signaler pour les enfants s'appelle "Pédibus" en Région Île-de-France et vient de remporter un prix pour avoir été organisée avec tant de sécurité. La mairie paye l'assurance des parents et cela comporte toute la démarche que vous venez d'évoquer. Le clin d'œil à cette démarche est assez amusant. J'aurais aimé que Mme "*Valeurs vertes*" ne dise pas que les gens jouent au Loto le dimanche matin, mais plutôt qu'ils pratiquent l'épargne solidaire pour qu'il y ait du "*love money*" ou que quelque chose se passe dans leur commune avec un investissement local.

Je tenais à transmettre mon enthousiasme car, la dernière fois que je suis venue à Lille, c'était à l'occasion des Assises de l'éducation relatives à l'environnement, et le processus dont vous parlez n'est pas du tout évident à décrire. Lorsqu'il y a plusieurs années, nous avons rencontré des entreprises, le fait de réussir à démarrer avec 40 ateliers dans 40 lieux sur Lille et que les conclusions de ces travaux soient passées en 10 ateliers puis en un, et que le dimanche soir nous repartions tous avec notre plan

d'action à la main est une chose que j'ai envie de revivre. Je veux le vivre avec le plus grand nombre de personnes car nous avons vraiment partagé quelque chose. J'ai rarement vu un enthousiasme comme celui qui régnait dans le train de retour vers Paris.

Un *représentant de Novethic, filiale du groupe Caisse des dépôts* : Ma question est d'ordre financier et vous concerne en tant qu'investisseur public. Autant du côté des entreprises, nous avons des grilles de critères qui sont de plus en plus clarifiées grâce au GRI, autant au plan des projets des collectivités, nous manquons encore d'outils méthodologiques.

Vous êtes un important investisseur dans les lycées notamment et dans d'autres projets. Votre Direction du plan, qui semble sensible aux questions de développement durable, a-t-elle élaboré une grille permettant aux décideurs, aux vice-présidents, aux présidents, à la Commission permanente, de choisir le projet qui mérite d'être financièrement soutenu par la Région ?

Jean-François CARON : Il s'agit d'une démarche ancienne d'évaluation qui ne fait que s'améliorer sur la base d'indicateurs. Nous disposons d'un réseau que je devais d'ailleurs présenter au colloque sur l'évaluation à Limoges, qui vient d'être annulé pour cause de grèves. Il nous avait justement été demandé de détailler tout notre outillage d'évaluation.

Notre politique d'action économique, notamment, s'est profondément transformée grâce à ces outils car, aujourd'hui, dans la mise en place de contrats de développement avec les entreprises, ou d'approche par filières, il existe systématiquement un volet social, comme l'origine des approvisionnements, et un très important volet environnemental.

Le volet économique est bien évidemment très travaillé : il concerne l'impact sur le territoire et, par exemple, l'ancrage local. Ce sont des indicateurs que nous avons vu arriver. À la différence d'activités qui peuvent se délocaliser, ils sont plus classiques, économiques, et ceux que je viens d'évoquer, qui permettent de compléter le regard sur le développement durable, concernent donc l'existant. Je ne peux vous en dire plus et je vous engage à contacter Sylvie DE PRATERRE afin qu'elle vous donne des éléments plus précis.

Concernant les neuf objectifs que nous nous sommes fixés à trois ans, j'en avais précédemment cité trois, car j'ai eu un trou de mémoire, mais l'une de ces priorités est d'être capable de lutter contre la dictature du PIB et de juger nos politiques avec l'indicateur de développement humain et l'empreinte écologique. Faire que toutes nos politiques puissent systématiquement être dans toutes nos fiches "commissions", toutes nos communications, avec des approches plus ouvertes.

L'empreinte écologique est une vraie avancée méthodologique, et extraordinaire, par laquelle nous constatons à quel point il est urgent de changer nos systèmes. En appliquant ce principe, nous constatons la non-durabilité totale de tous nos systèmes, par rapport à la consommation sur l'espace, sur les ressources, etc. C'est la même chose concernant le développement humain. C'est difficile, car ce n'est pas vendeur, mais fondamental pour les décideurs. Je me souviens de débats dans nos commissions "action économique", durant lesquels, quand nous posions la question de l'origine de certaines fournitures, tout un débat s'engageait. À la fin, face aux questions classiques portant sur le nombre d'emplois créés et le ratio argent public/emplois créés, les commissaires voulaient tout arrêter et ne pas subventionner le projet. Ils pensaient que nous allions partir dans les deux ans à venir et que nous allions importer des marchandises d'Asie.

Nous pouvons évidemment dire que la mondialisation économique est un fait et que celui qui ne l'a pas compris est hors du temps. En tout cas, nos élus ont dit que cela n'était pas leur débat et qu'ils préféreraient soutenir plus fortement des actions économiques qui seront mieux ancrées et qui feront fonctionner des filières locales. Je rappelle que, sur le plan social, notre région souffre énormément, et si le PIB ne se traduit pas par une véritable amélioration pour nos concitoyens, cela n'aura pas de sens.

Simone-Astrid SCHARLY, *Présidente de la Commission développement durable, Lille Métropole Communauté urbaine* : Je souhaite apporter un petit complément d'information par rapport à cet enjeu que constitue l'adhésion des populations à la démarche de développement durable.

Si la Communauté urbaine de Lille est aussi fortement engagée aux côtés de la Région au sein des Assises, ce n'est ni un hasard ni conjoncturel. C'est parce qu'en réalité la Communauté urbaine de Lille, qui regroupe 85 communes pour 1,2 million d'habitants, est directement confrontée par ses compétences à la question de l'eau, des déchets, des transports. Comme elle a maintenant de nouvelles compétences économiques et culturelles, elle ne peut pas faire l'impasse sur cette question. Même en construisant de beaux indicateurs ou des politiques communautaires qui seraient durablement correctes, si les populations n'y adhèrent pas, cela n'aura alors pas beaucoup de sens.

C'est pourquoi nous n'avons pas simplement choisi de nous mobiliser financièrement pour que ces Assises soient une réussite. Il s'agit en fait d'un véritable enjeu pour notre territoire. De même, la Communauté urbaine organise, à côté de nos partenaires, des ateliers où ses propres politiques sont débattues avec les populations, avec des présentations sur les sites qu'elle gère -par exemple des stations d'épuration-, en y transportant des gens et en organisant des réseaux de débats, afin que la population soit directement associée au travail qu'elle mène pour que, dans nos services, nous puissions reposer, dans le cadre de notre débat interne, ces questions dans d'autres services et auprès des élus.

Cette mobilisation est à la fois citoyenne et culturelle. Ce qui, d'ailleurs, nous a séduits dans les Assises est précisément qu'elles ciblent cet aspect des choses qui nous semble être au cœur de l'enjeu du développement durable. Il ne faut plus en parler, mais il faut le faire. C'est en tout cas notre parti pris et c'est pourquoi Pierre MAUROY et moi-même, déléguée par lui pour la mise en œuvre, sommes fortement mobilisés par sa réussite. Je souhaite que nous réussissions, ensemble, ces Assises.

François GOURDON : Je vous remercie. Nous pourrions prolonger le débat car il y aurait beaucoup de questions concernant notamment l'international, par exemple la coopération décentralisée. En effet, à ce sujet, la Région Nord-Pas de Calais mène une très belle action, mais ce sera peut-être pour une prochaine fois.

Merci beaucoup Monsieur CARON d'être venu. Je vous réitère sincèrement mon admiration pour tout ce que vous faites depuis le niveau associatif jusqu'à l'impulsion que vous transmettez à toute votre région, encore bravo.

(Applaudissements)

Jean-François CARON : Je vous remercie.

François GOURDON : Le prochain petit déjeuner aura lieu le 5 juin, avec Marina BRANTES et Philippe LEVESQUE, Présidente et Directeur général de CARE France. Ils nous parleront d'investissements privés et de lutte contre la pauvreté dans les pays en voie de développement. Roselyne BACHELOT, ministre de l'Écologie et du Développement durable, a confirmé sa présence parmi nous le 20 juin.
